

Internet : Le SNJV demande la suppression de la Taxe Google

Internet

Posté par : JerryG

Publié le : 24/5/2011 14:00:00

Alors que le Président de la République française **Nicolas Sarkozy** a voulu mettre au programme du G8 de Deauville une discussion sur l'internet et l'écosystème numérique, afin de souligner le rôle majeur de ces secteurs pour favoriser la croissance, la France s'apprête à mettre en œuvre une réforme inique en matière de numérique. Selon le SNJV, le Forum E-G8 constitue une opportunité unique pour revenir sur ce dispositif, et demande au Gouvernement de supprimer la "**Taxe Google**".

L'écosystème réglementaire et juridique français joue un rôle majeur dans la capacité des entreprises du jeu vidéo à relever les défis de la concurrence mondiale



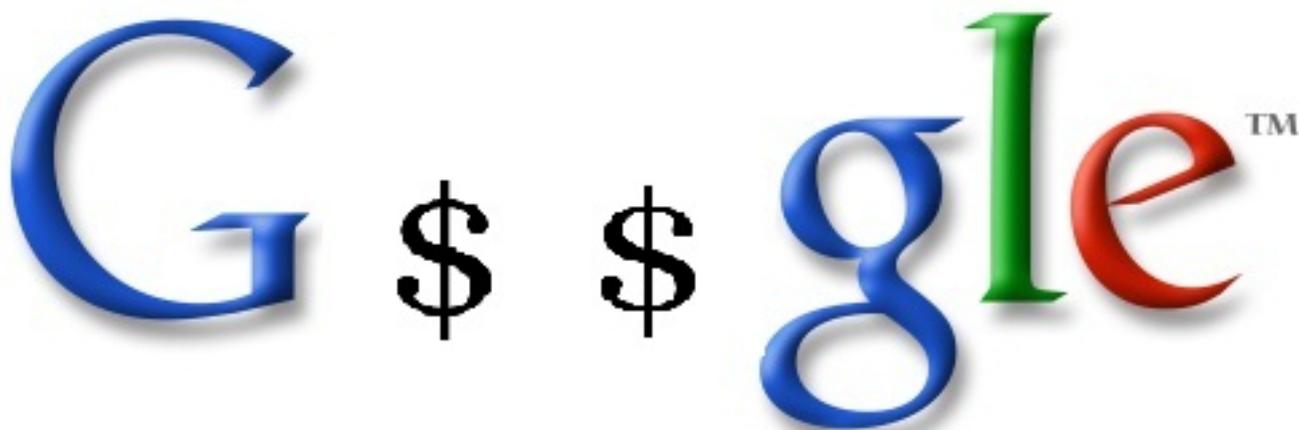
Aujourd'hui, plus personne ne remet en cause la capacité des industries du numérique à accélérer et soutenir la croissance mondiale. La récente étude Mc Kinsey a même indiqué qu'en France ce secteur représente 25% de la croissance, 3,2% du PIB et plus d'un million d'emplois.

Les entreprises françaises du jeu vidéo sont au cœur de l'industrie numérique, elles connaissent une croissance à deux chiffres, notamment sur les marchés digitalisés, et développent majoritairement (+80%) leurs activités vers les marchés internationaux. Dans ces conditions, l'écosystème réglementaire et juridique français joue un rôle majeur dans la capacité des entreprises à relever les défis de cette compétition mondiale.

La "Taxe Google", une initiative parlementaire à contretemps frein au développement international des entreprises

La France est notamment le premier territoire de production des jeux vidéo sur réseaux sociaux après les Etats-Unis. Notre pays possède donc de sérieux atouts que les entreprises font valoir par le biais des différents modes de promotions qui s'offrent à elles.

La promotion en ligne de leurs activités est un enjeu majeur de visibilité et d'acquisition de clients sur ces marchés internationaux pour les acteurs du jeu vidéo. La "taxe Google" est un véritable contre-sens historique et économique puisqu'elle fait peser une charge supplémentaire sur les entreprises françaises par rapport à leurs concurrents établis dans d'autres pays.



Si la taxe devait entrer en vigueur au 1er juillet, la tentation est grande, chez certaines entreprises françaises, de créer des filiales à l'étranger pour ne pas subir le coût de cette réglementation, car le rapport entre le bénéfice fiscal et l'impact social de la réforme sur nos entreprises est tel que le gouvernement les y incite.

Le Forum E-G8, un contexte opportun pour supprimer cette réforme

*"Alors que la France accueille le premier E-G8 de l'histoire, la" taxe Google" constitue une belle démonstration du paradoxe français en matière de numérique car tout en reconnaissant les effets positifs et structurant du numérique sur son économie, notre pays peine à envisager des solutions de régulations qui ne pénalisent pas les capacités d'investissement et de développement des entreprises françaises à l'international. La taxe Google a été mal pensée et doit être supprimée. Nous invitons donc le gouvernement français à profiter du Forum E-G8 pour prendre ses responsabilités et, comme il vient de s'engager à le faire rapidement pour le statut JEI, à revenir sur cette taxe au combien contre productive", conclut **Nicolas Gaume**, le président du [Syndicat National du jeu vidéo](#)*